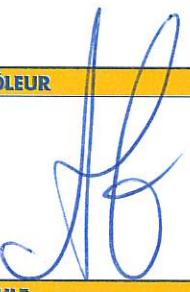


N° D'IMPRIMÉ CV60642863

**PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE  
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE**



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle volontaire total	02/02/2026	26010483
FONCTIONS CONTRÔLÉES	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	
Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.	<b>Défaillances majeures :</b> (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire) 6.2.10.a.2. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés : risque de blessures, risque de chute G	
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE	DÉFAILLANCES CONSTATÉES	
N° D'AGRÉMENT : S033C324	<b>Défaillances mineures :</b> 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, AVD 6.1.1.a.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Déformation mineure d'un longeron ou d'une traverse G	
RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD		
COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262		
IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR		
N° D'AGRÉMENT : 091C0438		
SIGNATURE :		
IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
Immatriculation et pays GK-520-EX (F)	Date d'immatriculation 26/10/2022	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation 26/10/2022
Marque RENAULT	Désignation commerciale MEGANE	
N° dans la série du type (VIN) VF1RFB00470031990	Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT M10RENVP65J738	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice		
KILOMÉTRAGE RELEVÉ	143473	
MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES		
Ripage (-8 à +8 m/km) :	AVANT G -2.4 m/km ARRIÈRE D	
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :	0 %	
Forces verticales :	921 daN	
Frein de service	217 daN	
Forces de freinage :	303 daN	304 daN
Déséquilibre ( $>20\%$ ) :	1 %	0 %
Forces de freinage (efficacité) :	217 daN	217 daN
Taux d'efficacité global ( $\geq 58\%$ ) :	67 %	217 daN
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	20 %	
Émissions à l'échappement		
Opacité des fumées (0.51 m <sup>-1</sup> )	C1:<0.1 m <sup>-1</sup>	C2:<0.1 m <sup>-1</sup>
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-0.8 %	-0.7 %
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-3.5 %	-2.7 %

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

